



JANVIER 2023

NOUVEAUTÉS VESTA

FAQ

Transactions financières

Quelles transactions financières sont disponibles pour mes clients existants sur Vesta ?

Des dépôts additionnels sont disponibles pour les clients existants.

Puis-je modifier les informations non financières de mon client sur Vesta ?

Les informations non financières des clients existants ne peuvent pas être modifiées sur Vesta. Pour communiquer un changement en lien avec les informations non financières d'un client, veuillez communiquer avec placement.retraite@assomption.ca

Comment puis-je soumettre une transaction financière ?

1. Accédez à vesta.assomption.ca, ouvrez une session en inscrivant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, cliquez sur le tableau de bord « **demande de transactions** » et ensuite cliquez sur « **Nouvelle demande de transaction** ».
2. Sur l'écran de demande de transaction financière, recherchez les comptes existants en utilisant les champs suivants :
 - a. Numéro de compte
 - b. Numéro de membre
 - c. Prénom du client
 - d. Nom de famille du client
 - e. ID du compte de fonds
3. Une fois que vous avez trouvé le bon compte, cliquez sur l'icône « + » pour sélectionner le type de transaction. *La configuration de la transaction et les informations sur le propriétaire/rentier seront préremplies.*
4. Remplissez les sections suivantes de la transaction :
 - a. Sélection de fonds
 - b. Information sur le dépôt
 - c. Transferts (si applicable)
 - d. Sommaire de la transaction
 - e. Signature
5. Une fois tous les champs remplis, sélectionnez « **Signature électronique** » ou « **Imprimer et signer la demande** ».
6. Si vous avez sélectionné l'option de signature électronique, un courriel d'invitation à signer sera envoyé automatiquement à chaque signataire.
7. Une fois toutes les signatures fournies, votre transaction sera automatiquement transmise à notre équipe de placements, qui vous contactera si des informations supplémentaires sont requises.
8. Vous recevrez un courriel pour confirmer le statut de la transaction que vous avez soumise et le statut sera mis à jour et affichera « **Terminé** » dans votre tableau de bord de « **demande de transactions** ».

Puis-je sauvegarder ma transaction financière inachevée ?

Oui, votre transaction est automatiquement enregistrée dans votre tableau de bord. Vous pouvez l'achever à une date ultérieure, sans perdre aucune information.

Pour achever une transaction déjà entamée, utilisez les filtres ou le champ de recherche pour la retrouver dans votre tableau de bord de « **demande de transactions** ». Cliquez sur l'icône en forme de crayon, puis sur « **Reprendre la transaction** ».

T2033

Qui est responsable de la soumission des formulaires de transfert ?

Lorsque vous entrez l'information sur le transfert dans votre proposition ou dans votre demande de transaction financière sur Vesta, vous pouvez demander à Assomption Vie de soumettre les formulaires de transfert en votre nom. Pour qu'Assomption Vie puisse soumettre les documents de transfert, vous devez fournir une copie du relevé du client provenant de l'institution cédante. Si les fonds n'ont pas été reçus dans les 20 jours ouvrables, Assomption Vie fera un suivi auprès de l'institution financière cédante.

Si vous ne demandez pas à Assomption Vie de soumettre les formulaires en votre nom ou si vous n'êtes pas en mesure de fournir le relevé du client avec la demande de transfert, vous serez responsable de soumettre les documents de transfert à l'institution financière cédante.

Comment puis-je demander à Assomption Vie d'envoyer les formulaires de transfert (T2033) en mon nom ?

À la section « **Transfert** » de votre proposition ou votre demande de transaction financière, cliquez sur « **Oui** » sous l'énoncé suivant : « **Je veux qu'Assomption Vie envoie le formulaire de transfert (T2033) à l'institution financière cédante** ». Une fois que vous avez confirmé votre choix, téléchargez le relevé de compte de votre client provenant de l'institution cédante.

Comment puis-je suivre le progrès d'un transfert en cours ?

Si vous avez des questions concernant le déroulement du transfert, veuillez contacter l'institution cédante.

Les documents de transfert peuvent-ils être signés électroniquement ?

Les documents de transfert seront inclus dans le dossier de signature électronique. Cependant, veuillez noter que toutes les institutions financières n'acceptent pas la signature électronique.

Informations sur le client

Comment puis-je accéder aux informations sur les placements de mes clients à partir de Vesta ?

Vesta comprend un lien direct vers le portefeuille de placement, vous permettant de consulter les informations sur les placements de vos clients existants. Passez la souris sur « **Mon compte** », puis cliquez sur « **Informations sur les placements d'un client** » dans le menu déroulant.